



Le Mot du Maire

Une fois de plus je reviens vers vous. Je le fais avec plaisir, même si dernièrement je me soucie du monde actuel. J'aimerais tant vivre un monde de paix, ce qui n'est pas le cas en ce moment.

Mes chers amis du village, je sais que je peux compter sur vous. Merci d'être venus nombreux pour soutenir notre école menacée d'une fermeture de classe.

Vous savez combien je tiens à notre école, à votre village. Espérons que l'effectif des élèves se maintiendra pour les années futures afin de continuer à conserver nos 3 classes.

Quand au ramassage des ordures ménagères, je sais, j'entends que tout n'est pas résolu.

Si vous êtes munis d'un bac noir, servez-vous-en. Mettez le devant votre habitation les dimanches soirs, pour un ramassage le lundi matin tôt. En même temps, mettez vos sacs jaunes en semaine impaire. Cela permettra d'améliorer le ramassage, de savoir qui a un bac ou pas et où circule le camion de ramassage.

Si vous n'avez pas de bac, prenez contact avec la communauté d'agglomération rapidement.

Mais surtout ne déposez plus de sacs derrière le local des sapeurs-pompiers. Ce lieu n'est plus approprié pour le dépôt de vos ordures ménagères étant donné le ramassage en porte à porte.

Comptant sur votre collaboration, je vous souhaite une bonne lecture.

Bernard THOMAS,
le Maire



Pas de fermeture de classe...cette année !

Pour le deuxième samedi consécutif, les parents d'élèves et la municipalité avaient donné rendez-vous aux habitants pour défendre le maintien d'une classe scolaire menacée de fermeture à la rentrée de septembre 2024.

Dès les premières minutes de ce rassemblement, le premier magistrat Bernard Thomas a annoncé une bonne nouvelle : il y aura toujours trois classes à la prochaine rentrée scolaire !

Ouf de soulagement ! Mais comme nous le confiait un parent d'élève « ce n'est que partie remise, il est regrettable que l'éducation nationale privilégie les économies budgétaires au détriment de l'éducation des enfants. Sans réclamer

des classes à 12 élèves comme à certains endroits et au lieu de s'arc-bouter sur des nombres d'élèves par classe, je pense qu'avec moins d'élèves dans une classe on pourrait consacrer plus de temps à l'enseignement des mathématiques et du français par exemple.... visiblement on n'y excelle plus !!! et accorder plus de temps aux enfants en difficulté, il n'y a pas qu'en zone d'éducation privilégiée qu'il y en a.... enfin, c'est aussi la vie d'un petit village qui est en jeu, sans école plus de vie, plus de commerce etc, ajoutez à ça un nouveau plan d'urbanisme qui va restreindre puis interdire toutes constructions dans notre village on comprend mal la ritournelle ... la ruralité doit vivre !!»

Infos diverses

P 2 A 8

- Note budgétaire
- Réomi Décryptage
- L'Agglo : Récup'Eau
- Infos Express - Elections
- Etat Civil

Dossier

P 9 A 16

- Vie communale
- L'Entrepôt du Terroir
- Dossier : Cross des sapeurs-pompiers
- Interview
- Agenda
- Vie associative



AU SOMMAIRE

Note Budgétaire

Le budget 2024 a été voté le 11 avril par le Conseil Municipal.

OBJECTIFS ET OBLIGATIONS LEGALES

Le budget primitif 2024 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2024 et reste du prévisionnel.

Comme les années précédentes les budgets 2024 ont été réalisés avec toujours la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau des services rendus aux habitants ; de contenir la dette et de mobiliser des subventions auprès des différentes structures publiques.

INFORMATIONS GENERALES (informations statistiques, fiscales et financières)

- La population est de 575 habitants.
- Le nombre de résidences secondaires se monte à 222.
- Total population DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) : 765 habitants.

Concernant la Fiscalité, la commune n'a pas augmenté ses taux fiscaux depuis plus de 10 ans. Ses taux sont dans la moyenne de la strate des communes de même taille.



Avec la mise en place de la Redevance d'enlèvement des ordures ménagères incitative (Reomi) mise en place depuis le 1er janvier 2024 par la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges (CASDDV) et le double paiement par les habitants de ce service à la communauté d'agglomération à la fois par la fiscalité de la CASDDV et la facturation de la Reomi, la commune souhaite baisser les taux des taxes directes locales, afin de redonner une part de la fiscalité qui finançait le service déchets.

Cette baisse des taxes va impacter mécaniquement les dotations de l'Etat attribuées à la commune. Mais nous ne pouvons l'estimer aujourd'hui.

En conséquence, les taux vont diminuer de 11.70 % et sont fixés comme suit :

- **taxe foncière sur les propriétés bâties : 36.41 %**
- **taxe foncière sur les propriétés non bâties : 23.42 %**
- **taxe d'habitation : 21.14 %**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

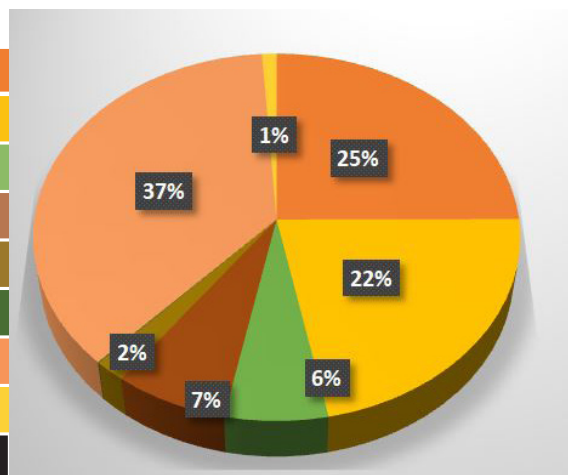
● DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations, les contributions obligatoires, les indemnités des élus et les intérêts des emprunts à payer.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à **1 076 351,30 €** et se décomposent comme suit :

DÉPENSES

Charges à caractère général	268 661,00 €
Charges de personnel	236 000,00 €
Atténuations de produits (FNGIR)	67 389,00 €
Autres charges de gestion courante	74 335,00 €
Charges financières (emprunt)	20 005,00 €
Charges exceptionnelles	1 000,00 €
Virement à la section d'investissement	397 582,62 €
Opérations d'ordre entre sections	11 378,68 €
Total Dépenses	1 076 351,30 €

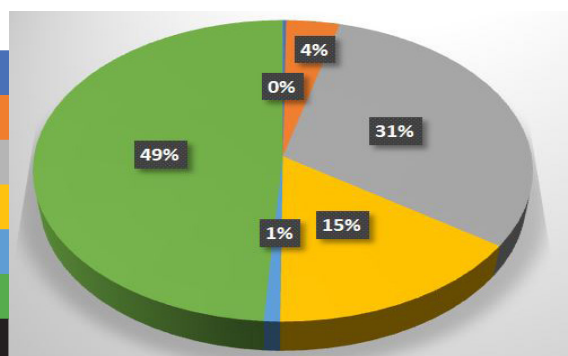


● RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (locations bâtiments communaux, redevances d'occupation du domaine public...) et principalement aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat. Les recettes de fonctionnement s'élèvent à **1 303 930,54 €** et se décomposent comme suit :

RECETTES

Opérations d'ordre entre sections	3 058,42 €
Produits de services	49 300,00 €
Impôts et taxes - attributions de compensation	398 086,00 €
Dotations et participations	204 781,00 €
Autres produits de gestion courante	12 505,00 €
Excédent reporté	636 200,12 €
Total Dépenses	1 303 930,54 €



► SECTION D'INVESTISSEMENT

Une commune qui veut évoluer favorablement a le devoir d'investir. Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la collectivité à moyen ou long terme.

Pour l'année 2024 la section d'investissement s'équilibre à **967 808,42 €** soit par rapport au budget primitif 2023 + 35%.

● DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

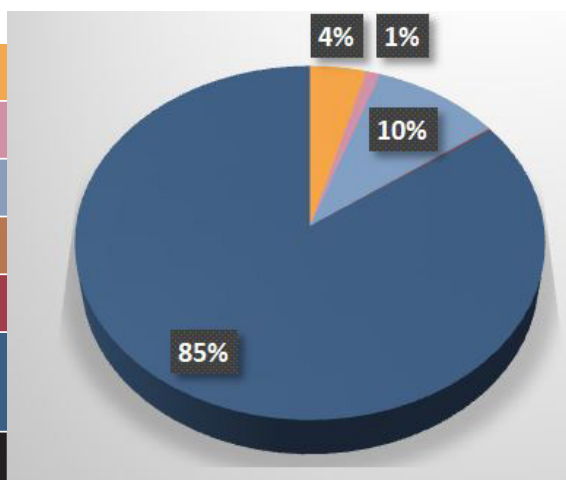
Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création, (constructions, réseaux...).

Les principaux projets d'investissement sur le budget communal de l'année 2024 sont les suivants :

- La finalisation de l'espace partagé (vélo/piéton) sera créé dans le cadre de la mobilité douce.
- La rénovation thermique des bâtiments de l'école,
- L'achat de divers matériaux et outillage,
- Des travaux dans le bâtiment de l'ancienne cure,
- L'aménagement d'une aire de jeux pour les plus petits à côté du terrain multisports,
- et pour résumer le maintien en bon état du patrimoine communal,

DÉPENSES

Remboursement d'emprunts	41 250,00 €
Immo incorporelles	10 000,00 €
Opérations d'ordre entre sections	94 058,42 €
Dotations fonds divers	500,00 €
Remboursement de caution	1 000,00 €
Immo corporelles et incorporelles (travaux - achats d'investissement)	821 000,00 €
Total Dépenses	967 808,42 €



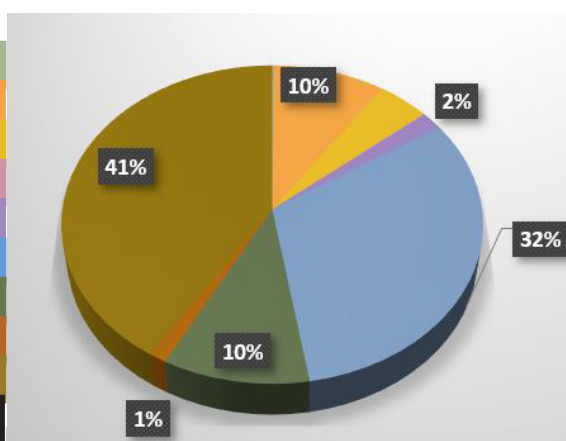
● RECETTES D'INVESTISSEMENT :

Deux types de recettes d'investissement coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement), les dotations et fonds divers et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus.

Le virement de la section de fonctionnement permet d'équilibrer le budget investissement et de financer les investissements. Il est démontré une saine gestion puisque 41% des recettes proviennent du transfert de la section de fonctionnement.

RECETTES

Excédent	1 641,14 €
Opérations d'ordre entre section	91 000,00 €
FCTVA, taxe d'aménagement, fonds divers	41 740,00 €
Dépôt et cautionnement reçu	1 000,00 €
Réserves	17 081,98 €
Subventions d'investissement	306 384,00 €
Emprunt	100 000,00 €
Amortissement	11 378,68 €
Transfert du fonctionnement	397 582,62 €
Total Recettes	967 808,42 €



Conclusion

Le projet de budget qui vous est présenté s'inscrit dans la ligne des budgets précédents. Les efforts de gestion sont poursuivis. Le suréquilibre en fonctionnement est atteint sans difficulté majeure et devrait permettre de respecter le plafonnement imposé par la contractualisation, et permet ainsi l'investissement dans différents projets aussi bien dans le budget principal que dans les budgets annexes.

Une note de synthèse plus détaillée avec les budgets annexes est disponible sur le site internet de la commune : www.gerbepal.fr , rubrique municipalité > conseil municipal > procès verbal note de synthèse BP 2024

Ainsi qu'une synthèse des comptes administratifs 2023 votés au conseil du 22 février 2024

N°1
HIVER
2024

Secteurs
hors Fave
Meurthe
et Galilée

REOMI DÉCRYPTAGE

QU'EST-CE QUI CHANGE ?

Comme pour l'eau et l'électricité, avec la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative (REOMI), **vous payez les déchets que vous produisez**. Seul **l'abonnement est fixe**, calculé suivant la composition du foyer ou de l'entreprise. La **part variable** correspond au **volume du bac** et au **nombre de fois** qu'il est **présenté** à la collecte.

 Voir les tarifs au verso

QUI EST CONCERNÉ ?

Habitants, professionnels, collectivités publiques, tout le monde est concerné.

CALENDRIER ET FACTURATION

1^{er} janv. > 30 juin
TESTS, MESURES
AJUSTEMENTS

Évaluation de la mise en place de la REOMI :
■ impact sur les déchèteries, sur la tournée collecte des sacs jaunes,
■ comptabilisation des levées supplémentaires.

Juillet
FACTURE
SEMESTRE 1

Vous ne payerez que l'abonnement du 1^{er} semestre. Et à titre d'indication vous saurez ce que vous auriez dû payer suivant les déchets que vous avez produit du 1^{er} janvier au 30 juin.

1^{er} juil. > 31 dec.
MISE EN ŒUVRE

Application de la REOMI sur tout le territoire.

N°4
HIVER
2024

Secteurs
hors Fave
Meurthe
et Galilée

PUIS-JE POSER UNE SERRURE SUR MON BAC ?

Le **verrou n'est pas obligatoire**. Il a été fourni aux usagers ne pouvant entreposer leur bac dans un espace privatif.

Le service propose néanmoins pour les usagers qui le souhaitent des **verrous de confort**.



A noter que si, une personne malveillante venait à jeter un sac dans votre poubelle lorsque vous le présentez à la collecte, il n'y aura pas d'incidence sur la facturation, **la part variable s'effectuant à la levée et non au poids**.

le chiffre

12

nombre de levées comprises dans l'abonnement

le chiffre

25 €

tarif du verrou de confort

N°3
HIVER
2024

Secteurs
hors Fave
Meurthe
et Galilée

COÛT DE L'ABONNEMENT

SELON LA COMPOSITION DU FOYER

1 personne	125,25 €
2-3 personnes	187,87 €
4 personnes et +	250,50 €
1 personne en point de regroupement	106,46 €
2-3 personnes en point de regroupement	159,69 €
4 personnes et + en point de regroupement	212,92 €

POUR LES PROFESSIONNELS

bac 140 litres	168,80 €
bac 240 litres	289,38 €
bac 660 litres	795,79 €

RÉSIDENCE SECONDAIRE

résidence	187,87 €
en point de regroupement	159,69 €

? une question, un doute ?

Les agents du service Déchets vous répondent :
Agglomération de
Communes de Saint-Dié-
des-Vosges

I, Place de l'Europe
88100 Saint-Dié-des-Vosges

03 29 52 65 59

dechets@ca-saintdie.fr
www.ca-saintdie.fr

Ouverture du service

Lundi, Mercredi, Jeudi 9h00
à 12h00 et de 14h à 17h30
Mardi Vendredi 9h00 à 12h00

DÉCHETTERIES PROFESSIONNELLES



QU'EST-CE QUI CHANGE ?

Depuis le 1er janvier, une nouvelle déchetterie est ouverte aux professionnels, à Saint-Dié, rue de la Bolle.

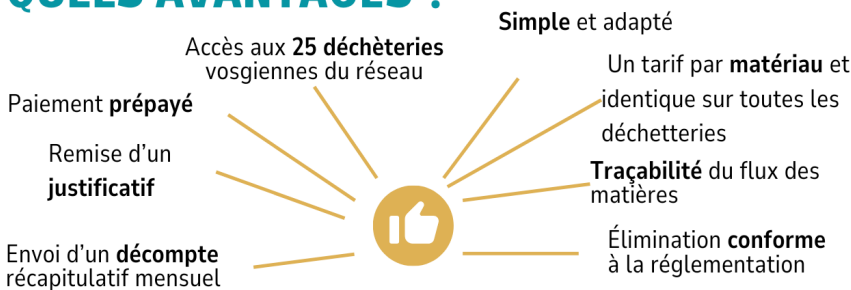


Retrouvez les jours d'ouvertures et horaires sur le site : <https://www.ca-saintdie.fr/vie-pratique/service-dechets/dechetteries>

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

- 1 signer une convention avec **sovodeb**
- 2 créditer sa carte "Deby"
- 3 déposer ses déchets dans une des déchetteries du réseau

QUELS AVANTAGES ?



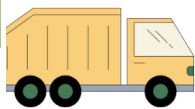
contact

sovodeb
SOLUTION PRODUCTIVE POUR DÉCHETS D'ENTREPRISES

2, Rue Christophe Denis - 88000 EPINAL
03.29.34.02.97 - sovodeb@evodia.org

©kmscommunication 2024

EST-CE QUE LES JOURS DE COLLECTE RESTENT LES MÊMES ?



Oui, les **circuits et fréquences de collecte ne changent pas**, aussi bien pour les ordures ménagères que pour les sacs jaunes.
À sortir la veille au soir.

À noter que, cela pourra évoluer au cours des prochaines années pour accompagner les changements d'habitude.

COMMENT PRÉSENTER LES BACS POUR LA COLLECTE ?



Les **poignées et les roues** doivent être **orientées vers la rue** pour que les bacs soient ramassés. Ils doivent être **visibles** pour les agents de collecte.
Rappel : il est fortement recommandé de **sortir le bac la veille au soir de la collecte.**

QUE FAIRE DE MON ANCIEN BAC ?



Avec votre ancien bac, vous pouvez le transformer en bac jaune en peignant le couvercle, vous pourrez y déposer vos emballages en vrac.

Il doit être facilement identifiable par les agents de collecte.

AI-JE TOUJOURS DROIT AUX SACS JAUNES ? OÙ PUIS-JE EN RÉCUPÉRER ?



Évidemment, vous avez toujours le droit de vous procurer des sacs jaunes afin de **recycler vos emballages et papiers**. Ces sacs sont toujours à **retirer directement dans votre mairie**.

REOMI ILS SONT LÀ POUR VOUS

SERVICE ADMINISTRATIF

Direction, **accueil, renseignements et achats** de bac de tri et de composteur individuel.

SERVICE PRÉVENTION

Animations scolaires, en entreprises, lors de manifestations, **Accompagnement** dans l'installation et le suivi des **sites de compostage**, **Formation des référents** pour les sites de compostage.

SERVICE TECHNIQUE

Collecte et transfert des recyclables, des bornes à verre et des ordures ménagères résiduelles, **Gardiennage** des déchetteries **Gestion des 7 déchetteries** communautaires dont 3 réservées aux professionnels.

SERVICE FACTURATION

Gestion budgétaire et financière, **Facturation** pour la redevance incitative.

REOMI FACTURATION



Ramassage des ordures ménagères

Merci d'utiliser dès à présent vos nouveaux bacs à ordures ménagères.

L'utilisation des anciens bacs et le dépôt de sacs posés au sol, seront refusés à la collecte.

Les anciens bacs en point de regroupement vont progressivement être retirés.

Concernant les sacs jaunes, ceux-ci sont également ramassés en porte à porte.

Vous devez les déposer devant votre habitation les dimanches soirs en semaines impaires.

Merci de vous rapprocher du service déchets de l'agglo de Saint-Dié-des-Vosges pour toute question au 03.29.52.65.59

Merci de votre civisme et de votre participation à œuvrer pour que GERBEPAL reste un village propre.

le chiffre --

12

nombre de levées comprises dans l'abonnement annuel.

1^{er} janv. TESTS, MESURES, AJUSTEMENTS

Uniquement 6 levées (une par mois) sont comptabilisées. Les levées supplémentaires ne seront pas facturées.



Nombre de levées comprises dans l'abonnement pour le 1er semestre



Les levées supplémentaires ne seront pas facturées.

30 juin

1^{er} juil. MISE EN ŒUVRE

Les levées supplémentaires, en plus des 6 incluses dans l'abonnement pour ce 2e semestre, seront facturées.



Nombre de levées comprises dans l'abonnement pour le 2nd semestre



Les levées supplémentaires seront facturées.

31 déc.

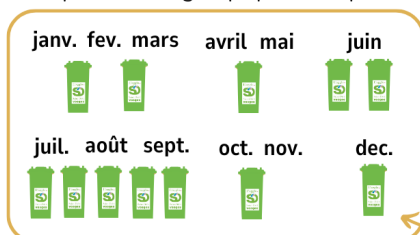
REOMI FACTURATION 2025



QUE SE PASSE-T-IL ?

12 levées sont comprises dans l'abonnement, qu'importe le mois où le bac est présenté. Au-delà de 12, les levées supplémentaires sont facturées.

Exemple d'un usager qui présente plus son bac en été.



soit 12 levées, le nombre compris dans l'abonnement

le chiffre -

12

nombre de levées comprises dans l'abonnement annuel.



Les levées supplémentaires sont comptabilisées (Part variable)

QUE COMPREND L'ABONNEMENT ?



Les élections européennes se dérouleront le

dimanche 9 juin 2024

de 8h00 à 18h00

Votre bureau de vote est à la mairie de Gerbépal



**Êtes-vous certain
de pouvoir voter lors
des prochaines élections ?**

En cas de doute, interrogez votre situation électorale sur service-public.fr

Comment vous inscrire sur les listes électorales ?



**Rendez-vous dans
votre mairie muni :**

- d'un justificatif d'identité
- d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois



Par courrier :

en adressant à la mairie de votre commune le formulaire agréé disponible sur les sites interieur.gouv.fr ou service-public.fr



Par Internet :

en vous rendant sur service-public.fr

Vous êtes de **nationalité française** ou **ressortissant d'un État membre de l'Union Européenne** ?
votez aux prochaines élections en France



Votre mairie peut répondre à vos demandes concernant les démarches électorales

Accédez directement aux démarches



ou sur service-public.fr

PRÉSERVEZ VOTRE BUDGET ET L'ENVIRONNEMENT

L'Agglo

vous propose des équipements pour réaliser des économies d'eau potable à prix avantageux !

L'agglo.



Saint-Dié des Vosges



Récup'Eau

Réservations auprès de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, jusqu'à épuisement des stocks

Pour permettre au plus grand nombre d'adopter les **écogestes du quotidien**, la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges propose aux habitants du territoire **d'acquérir un ensemble de dispositifs à économie d'eau composé d'un récupérateur d'eau de pluie et d'un kit hydro-économe, le tout à un tarif très avantageux !**

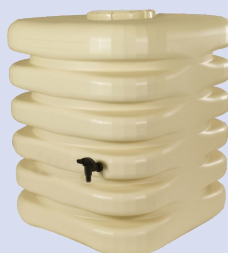
RÉCUPÉRATEUR DE 500 L



Cuve 500 L cylindrique, avec réhausseur et collecteur de gouttière
Dim : Diamètre 94 x 128 cm
Poids 13,2 kg
Couleur taupe

25€

RÉCUPÉRATEUR DE 1 000 L



Cuve 1 000 L cylindrique, avec collecteur de gouttière
Dim : 100 x 105 x H120 cm
Poids 30 kg
Couleur au choix beige ou gris

55€

UN KIT HYDRO-ECONOME



à installer pour économiser jusqu'à 44m3 d'eau par an



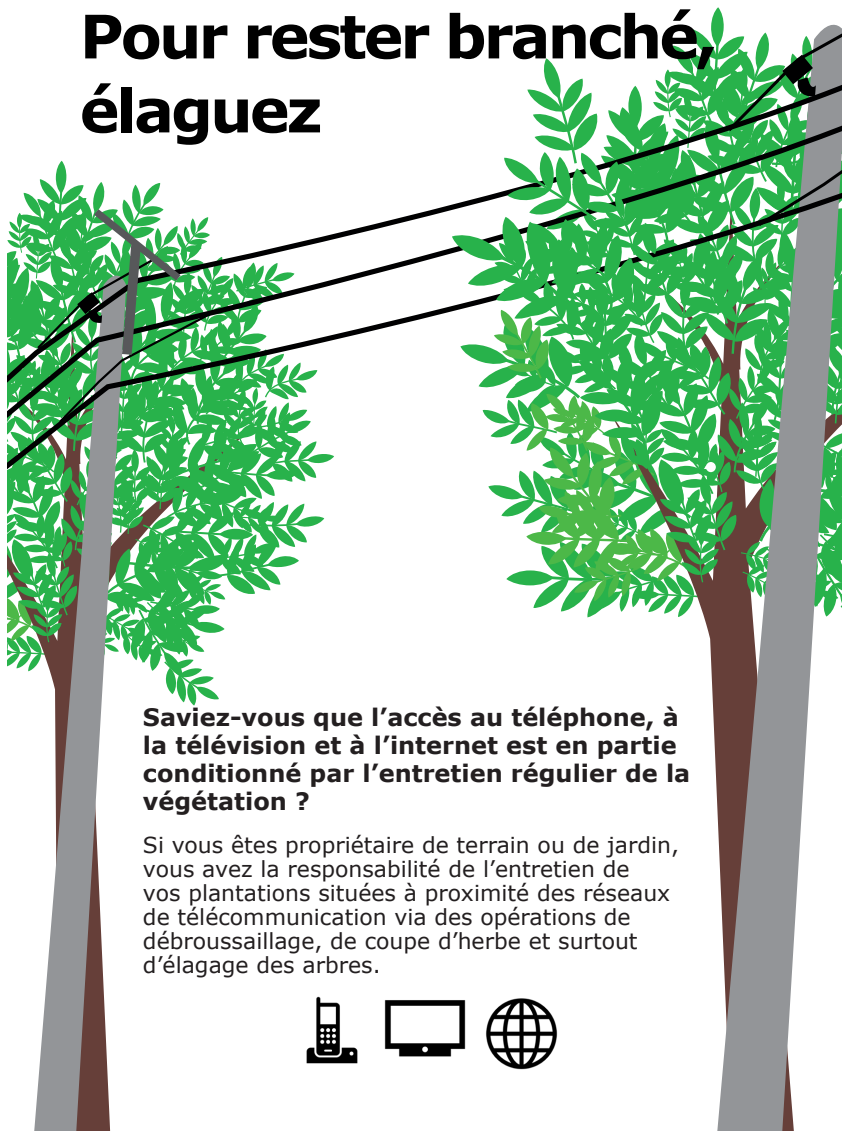
Contenu : 1 limiteur de débit de douche (8 litres par minute), 1 limiteur de débit de robinet (5 par minute) et ses 2 joints, 1 sac WC pour économiser 2 litres à chaque utilisation. Equipement fournis avec leur notice d'installation et d'entretien.

COMMENT BÉNÉFICIER DE CETTE OPÉRATION ?

- 1 - Je transmets le formulaire de réservation (disponible auprès de la mairie) accompagné d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (Par courriel, courrier, ou remise en main propre à la communauté d'agglomération);
- 2 - Je reçois l'avis d'attribution favorable et je dispose de 15 jours pour régler ma commande (Par chèque ou virement bancaire);
- 3 - Je reçois par courrier le récépissé de paiement et le bon de retrait;
- 4 - Je prends RDV au numéro indiqué sur le bon de retrait pour récupérer mon matériel (Retrait du matériel sur Saint-Dié-des-Vosges avec un véhicule adapté aux dimensions de la cuve choisie : camionnette, remorque et sangles etc.);
- 5 - J'installe mon matériel et j'envoie une photographie de l'installation au service instructeur (Les équipements sont fournis « clef en main » et sont faciles d'installation).

Pour plus d'informations : www.ca-saintdie.fr auprès de Céline PRIME au 06 30 20 46 14, recup-eau@ca-saintdie.fr
Permanence le matin, du lundi au jeudi, au 11 place de l'Europe Valéry Giscard d'Estaing à Saint-Dié-des-Vosges

Pour rester branché, élaguez

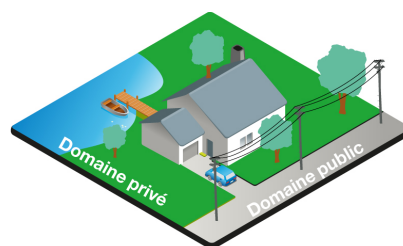


Saviez-vous que l'accès au téléphone, à la télévision et à l'internet est en partie conditionné par l'entretien régulier de la végétation ?

Si vous êtes propriétaire de terrain ou de jardin, vous avez la responsabilité de l'entretien de vos plantations situées à proximité des réseaux de télécommunication via des opérations de débroussaillage, de coupe d'herbe et surtout d'élagage des arbres.



Élaguer régulièrement les arbres de vos jardins situés à proximité des réseaux permet de prévenir la chute de branches et d'éviter l'arrachage des lignes téléphoniques en cas de vent ou d'intempérie.



Découvrez au fil des pages les décorations de Pâques du village, faites par l'association Les P'tits Forfolets

Etat civil



Naissances

> Le 22 décembre 2023 :
Léo GILLOT de Marielle REGNER et Ludovic GILLOT, domiciliés 11 route du Neuné à Gerbépal

> Le 16 février 2024 :
Adam KHACHENI de Amina BOKHETACHE et Mustafa KHACHENI, 10, rue du Dessus du Village à Gerbépal

> Le 21 février 2024 :
Achille MARTIN de Pauline SURMELY et Nicolas MARTIN, domiciliés 13 route du Neuné à Gerbépal

Félicitations aux parents

Décès

> le 11 mars 2024 :
Monsieur Claude MARTIN décédé à l'âge de 64 ans, originaire de Gerbépal.

> le 17 mars 2024 :
Monsieur Robert BACONNIER décédé à l'âge de 83 ans, résidant à Gerbépal.

> le 2 avril 2024 :
Monsieur Bernard LALEVEE décédé à l'âge de 74 ans, né à Gerbépal, domicilié à Gérardmer.

Nous présentons toutes nos condoléances aux familles

● Les horaires de tonte

Les bruits liés à des travaux de bricolage ou de jardinage (tontes) ne sont autorisés que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.
- Les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

● Subventions voyages scolaires

Comme les années passées la commune aide les familles de Gerbépal dont les enfants participent à un voyage scolaire ou à un séjour organisé par leur établissement scolaire. L'aide attribuée est de 50€ par enfant scolarisé au collège ou lycée, une fois par an.

Une fois le voyage réalisé, vous pouvez faire votre demande en mairie avec le justificatif de l'établissement scolaire de participation au voyages scolaire, muni d'un RIB. Un formulaire sera à remplir sur place. Le remboursement se fera par virement bancaire.

Cérémonie des vœux

Le Maire Bernard Thomas a accueilli ses administrés au foyer rural le 21 janvier pour la cérémonie des vœux de la municipalité. Au cours de son discours, le premier magistrat s'est attardé sur un courrier émanant de l'Education Nationale, relatif à l'effectif de l'équipe enseignante à l'école pour la rentrée 2024. Courrier qui menaçait la fermeture d'une classe.

Une enseignante de moins c'est deux classes à 24 élèves ! La commune met tout en œuvre pour que cette troisième classe soit maintenue.

Et comme évoqué dans notre article en Une, grâce à la mobilisation de toute la population, il n'y aura pas de fermeture de classe cette année. Nous vous en

Vie communale

remercions.

Les autres sujets abordés au cours de cette réception ont concerné :

- Les travaux de rénovation énergétique de l'école et la réfection de l'ancienne cure sont deux programmes qui seront engagés en 2024.

- Le tarif du m³ d'eau, augmenté de 0,05 centimes, augmentation limitée, résultat de la politique d'entretien permanent du réseau menée par la municipalité.

- La réfection de la RD 8 avec l'aménagement de l'espace partagé (voie cyclable/piéton) ont débuté.

- Et enfin le ramassage des ordures ménagères qui est désormais « en porte à



porte » ou « collectif », cas exceptionnel où le véhicule ne peut aller sans risque.

Après avoir remercié les associations, employés communaux, conseillers, habitants qui aident au bon déroulement de la vie du village, le pot de l'amitié a clôturé cette sympathique manifestation.

Madame Andriot à l'honneur

A l'occasion des vœux de la municipalité, le premier magistrat Bernard THOMAS et son conseil ont mis à l'honneur Madame Lauren Andriot « lolo » comme on l'appelle chaleureusement au village.

Durant les trois ans qu'ont duré les activités périscolaires, Lauren a été animatrice bénévole et c'est sous son impulsion que les enfants ont réalisé sur le mur d'entrée de l'école, une grande fresque à partir



de la légende de Dame Agaisse. C'est aussi elle qui va orchestrer, avec l'aide de nombreux parents d'élèves, la réalisation de la grande fresque « représentez-vous en mouvement » qui magnifie l'intérieur du

foyer rural, en arrière-plan de notre photo. Le travail d'une année, y compris pendant les vacances scolaires, les maternelles se sont occupés du pourtour multicolore, les plus grands ont réalisé les personnages en mouvement à la gym.

Et tout récemment Lauren faisait partie des bénévoles à la bibliothèque pour faire la lecture aux enfants de l'école. « Un grand merci Madame Andriot pour votre investissement pour les enfants de l'école, nous vous souhaitons le meilleur dans votre nouvelle vie en Val de Loire ».

"L'entrepôt des Terroirs" Un commerce dynamique à GERBEPAL

En 1997, suite à l'incendie du restaurant "Les Cascades" à Xonrupt-Longemer, Monsieur et Madame Domart se sont installés à Gerbépal dans un bâtiment appartenant à la commune, qu'ils ont par la suite acheté. Ils y ont ouvert un hôtel, café, restaurant ainsi qu'un centre équestre.

Ils ont cessé ces activités en 2007, ont fait les marchés et enfin se sont reconvertis pour ouvrir un commerce "L'Entrepôt des Terroirs".

Cette entreprise familiale, gérée par Doriane (les parents aujourd'hui à la retraite, mais qui continuent à y être très investis) propose une vaste gamme de produits provenant de fermes des Vosges et d'Alsace.

Suite à la demande de plus en plus forte des nombreux touristes de passage,



des vacanciers en camping ou en chalet, de communes environnantes ou d'associations, l'Entrepôt des Terroirs s'est spécialisé dans les colis préparés (raclette, choucroute, munster "iflette") les plateaux (charcuterie, fromage, dégustation).

Le bouche à oreille fonctionne bien et les commandes ne cessent d'affluer.

Doriane dont les deux enfants sont à l'école de Gerbépal me confie combien son travail est dur physiquement et exigeant. Beaucoup de préparation, respect des

Portrait

normes sanitaires, mais aussi très agréable par le contact avec les clients.

Horaires d'ouverture : hors vacances scolaires, vendredi, samedi, dimanche matin. Pendant les vacances scolaires tous les jours sauf le lundi.

Brigitte DOERFLINGER



Cross départemental des sapeurs-pompiers

Retour sur le cross départemental des sapeurs-pompiers, qui s'est déroulé dans notre village le 13 janvier dernier, en compagnie de Mickaël Donzel président de l'amicale des sapeurs-pompiers de Gerbépal.

Il y a un cross départemental tous les ans pourquoi cette année il s'est déroulé à Gerbépal ?

C'est à l'initiative conjointe du chef de corps le Lieutenant Raphaël Thomas, de l'amicale des sapeurs-pompiers et de la municipalité que le village a été proposé. Un groupe de travail s'est constitué pour étayer le dossier présenté à l'union départementale des sapeurs-pompiers (UDSP) des Vosges organisatrice de l'évènement

Quelles sont les grandes lignes de ce dossier ?

- Il y a le parcours que nous avons volontairement fixé sur le côté Est du village pour ne pas créer de mouvements sur la départementale qui traverse le village.
- Recueillir les autorisations des différents propriétaires.
- Localisation des vestiaires, hommes, femmes.
- Les sanitaires, douches
- L'implantation du Poste médical avancé (PMA)
- Salle d'accueil des sportifs
- Parkings

Le dossier est validé tout est prêt pour le 18 novembre

Oui mais... quelques jours avant, les conditions météo prévues pour le week-end dans le département contraignent les organisateurs à reporter le cross au 13 janvier, dernier délai, les premiers de notre cross doivent concourir pour le cross national le 23 mars 2024 à Laval en Mayenne.

Nous sommes à quelques heures du jour J qu'avez-vous fait depuis mi-novembre ?

Nous avons peaufiné l'organisation, chaque pompier a une mission bien définie sachant qu'il faut du personnel sur le parcours, au départ, à l'arrivée, dans la salle d'accueil, au PMA.

L'après-midi du 12 janvier vous êtes déjà nombreux sur la brèche !

Oui, nous fermons les routes en respectant les consignes de sécurité de la préfecture, balisons le parcours, préparons l'accueil des sportifs au foyer rural, installons la signalisation, l'après-midi a été chargé, on se donne rendez-vous pour le lendemain 6H.



Vous attendez beaucoup de monde ?

Il y a 500 inscrits, tous les JSP jeunes sapeurs-pompiers puisqu'ils sont inscrits d'office, bref il vient des sportifs de tout le département.

Il est 6h Gerbépal s'éveille...

Et nous sommes prêts pour accueillir les premiers coureurs ! Dehors comme dans le Foyer où les épouses des pompiers locaux s'occupent des boissons. Le premier départ de course est à 8h15, la dernière arrivée est prévue pour 11H30.



Les courses se sont bien déroulées ?

Vous voyez sur les photos jointes que le temps était hivernal !! Nous avons recensé 410 coureurs, un travail colossal, avec les accompagnateurs, les spectateurs il y avait du monde partout !! Tout s'est très bien passé et chaque participant est reparti avec un souvenir local, une bougie fabriquée par Pétales de bougie à Gerbépal !



Vous avez des résultats en mémoire ?
Il faut saluer la troisième place à la course des Vétérans de notre grand sportif local Yves Vincent (Vivi).

Nous avons joint à cet entretien plusieurs photos elles sont représentatives ?
Elles sont toutes intéressantes mais la photo prise le matin au réveil montre le temps qu'il faisait !

C'est « top » Alain Marchal (pompier à la retraite) qui prépare les sandwiches qui ont été pris d'assaut !!



La foule qui se rend sur la ligne de départ, on la retrouve au foyer durant la remise des médailles et trophées.

Et pour finir la remise de médaille à Vivi par le premier magistrat ancien pompier, Bernard Thomas.



Après la remise des médailles, votre journée est terminée ?
Pas encore ! Il faut remettre tout en ordre, ensuite il faut s'occuper de mettre en place le couvert pour le repas avec l'équipe de l'union départementale des sapeurs-pompiers et après ça il faudra préparer notre soirée



« brûlage des sapins » et soirée « flam » qui va suivre !!

Le mot de la fin ?

Un grand merci à toutes et tous de l'amicale de Gerbépal sans oublier nos épouses ! Pour le travail accompli et ce formidable élan de solidarité !

Merci aux sponsors ABC Charpente, Pétale de Bougie, la municipalité, les propriétaires de terrain et toutes les personnes qui de près ou de loin on fait pour que cette manifestation soit un succès !



Nous avons une pensée particulière pour MR Roettelé qui nous a quitté quelques jours avant la manifestation, il avait prévu de mettre à disposition son établissement, un grand merci à Madame Roettelé d'avoir repris le flambeau !

Pour finir, l'UDSP nous a tous invité à la soirée « l'engagement » à Thaon les Vosges le 19 janvier et nous a remis un diplôme et une médaille.

Michel MARCHAL



Rencontre avec un jeune couple dynamique et avisé

Manon et Johann BENDJEDIA

Notre entretien se déroule au sein de leur dernière acquisition, le Manacha Kart, le lieu de rendez-vous de nombreux jeunes des alentours et de la région, faut dire qu'en passant sur la départementale 8 (D8) il y a une belle vue sur l'espace de loisirs.

Vous résidez à Gerbépal depuis de nombreuses années pourquoi ce village rural ?

En 2011, quand nous avons eu connaissance de la mise en vente d'une maison dans le quartier où Johann effectue de l'entretien d'espaces verts nous n'avons pas hésité, c'est à la Basse de Martimpré que nous allions poser nos valises.

En 2014 vous décidez de voler de vos propres ailes, vous créez votre propre entreprise et toujours à Gerbépal ?

Je suis très attaché à mon encrage local et créer ma propre entreprise c'est une ambition de longue date. Je suis diplômé de la célèbre école d'horticulture et de paysage de Roville-aux-Chênes, c'est une référence ! Le gage d'une bonne formation.

Que faites-vous l'hiver ?

Je suis passionné de ski, en 2016 nous avons acheté l'ancienne école de la Basse de Martimpré en bordure de D8, avec un beau parking le top ! L'affaire a été rondement menée, on a ouvert « Pépé ski » pour l'hiver de cette même année, c'est un local spacieux pour la location de ski, un bel appartement à



l'étage, et un espace stockage pour les outils de paysagiste.

Votre entreprise est désormais diversifiée, des activités du printemps à l'automne tel l'entretien paysagiste, création de terrasse, spa, piscines, et pour l'hiver la location de ski en bordure de route des stations.

Oui c'était l'objectif, nous sommes six, trois employés, moi et deux apprentis, largement occupés tout au long de l'année.

Il y a une graine de champion de ski dans votre famille ?

C'est notre fils Nao qui est né en avril 2016 passionné de ski comme papa, il se classe premier chez les U8 à La Bresse et au Ballon d'Alsace sur un tracé sous forme de slalom géant, nous avons un autre fils Tim qui a rejoint la tribu début 2019, tous deux scolarisés à l'école du village !

Les changements climatiques se font ressentir dans le massif vosgien, comment vous amorcez cette problématique ?

Diversification c'est le maître mot de notre action ! C'est dans cette optique que nous avons acheté, un gîte aux Trexons à Gerbépal. 10 Mois de travaux pour toute l'équipe. C'est un logement spacieux, le mobilier et

la literie de qualité, la décoration très jolie... Les installations, le matériel, les jeux tout est disponible pour le bonheur des plus petits comme des plus grands.

Parlez-moi de votre rêve de gosse !

Plus jeune je passais mes journées ici au Manacha kart, au côté de Catherine Bernard. A sa disparition c'était comme une évidence de reprendre le flambeau avec Laëtitia à l'accueil et Yann à la plateforme karting. Côté restaurant, il y a un service quotidien pour de la petite restauration mais il y a une grande salle pour des réceptions plus importantes, nous nous sommes attachés les services de professionnels de la restauration xonrupéens.

Vous avez d'autres projets ?

Oui toujours sur Gerbépal mais je n'en dirai pas plus c'est en cours !

Un dernier mot ?

Oui à l'adresse de Manon, c'est une mère attentive, une épouse charmante, une collaboratrice efficace, et une conseillère avisée ! Bref sans elle rien ne se serait fait !!!

Je vous remercie de votre accueil et vous souhaite bonne chance pour la suite de votre aventure !

Michel MARCHAL

Nao BENDJEDIA

Une graine de champion !!

Malgré le cruel manque de neige, une course promo s'est déroulée à la station du Ballon d'Alsace.

Le soleil était de nouveau au rendez-vous,

les bons résultats également.

Chez les U8, bravo à Nao BENDJEDIA qui remporte la course chez les garçons en slalom !

Le mercredi précédent sur les pentes de la station de La Bresse Nao s'était distingué en prenant la première place sur un tracé en forme de slalom géant.

Sincères félicitations et tous nos encouragements à notre graine de champion de Gerbépal !

Portrait



Agenda des manifestations

Mai

> **Samedi 4 mai 2024 :**

Concert à l'église « épinette, violon, chant » à 20h30, organisé par Espace Culture

> **Mercredi 8 mai 2024 :**

Cérémonie du 8 mai

Juin

> **Samedi 15 juin 2024 :**

Concert au foyer rural « orchestre de percussions, musique baroque, musique classique », organisé par Espace Culture à 20h30

> **Dimanche 23 juin 2024 :**

Marche populaire de Gerbépal, organisée par Gerbépal Animation. Départ 7h30 au foyer rural.

Possibilité de réserver des repas au 06 30 02 36 88 ou 07 87 03 26 04

> **Samedi 29 juin 2024 :**

Fête des enfants, à partir de 10h au foyer rural organisée par l'association Les P'tits Forfoulets et l'école.

Juillet

> **Dimanche 4 juillet 2024 :**

Vide-grenier organisé par l'association Brimbelles et buvette

> **Dimanche 14 juillet 2024 :**

Fête de la Bio à la Ferme du Hazard

> **Dimanche 21 juillet 2024 :**

Jeux-intervillages à Biffontaine de 10h à 17h.

Septembre

> **Samedi 7 septembre 2024 :**

Concours de pêche

L'association de pêche de Gerbépal vous invite à son traditionnel concours de pêche au lieu-dit « les Trexons » de 10H à 18H, inscriptions sur place.

Octobre

> **Vendredi 4 octobre 2024 :**

Soirée FIG, organisée par Espace Culture au Foyer rural.

> **Dimanche 13 octobre 2024 :**

Marché des saveurs et distribution des commandes de fromages au foyer rural organisée par l'association Les P'tits Forfoulets

Novembre

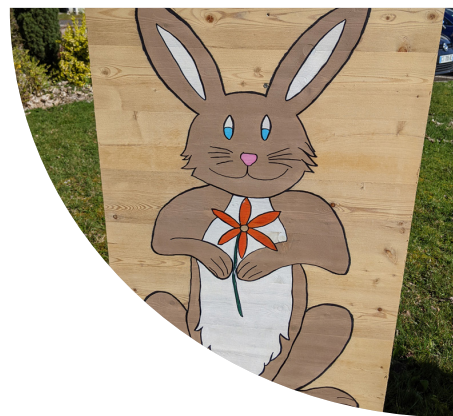
> **Dimanche 17 novembre 2024 :**

Bourse aux jouets au foyer rural organisée par l'association Les P'tits Forfoulets.

Vie scolaire



Les enfants de la cantine et garderie, animés par Corinne et Aurélie ont préparés des décorations pour pâques.



Vie associative

Après-midi intergénérationnel jeux de société

Le 28 janvier, l'association les P'tits Forfoulets a réuni petits et grands pour une après midi jeux de société. Grâce à M. Miatta et ses malettes de jeux, une trentaine de participants a pu essayer des jeux de sociétés peu connus.

Pour clôturer cette belle après-midi, une dégustation de galette et de cidre était offert à tous !

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine fin janvier pour renouveler cette activité.



Mais que fait cette vachette dans la gazette ?

Ce n'est pas une "Vosgienne" ni une "Forfelaïse"

Elle s'échauffe pour les **JEUX INTER-VILLAGES** des communes du Val du Neuné.

Elle craint d'affronter l'équipe de Gerbépal et s'entraîne d'arrachepied.

Ces jeux se dérouleront le

DIMANCHE 21 JUILLET à **BIFFONTAINE** de 10h à 17h

Gerbépal aimerait inscrire une équipe de vaillants pour défendre les couleurs du village.

Il y a 8 communes qui vont proposer chacune un jeu d'adresse, de filouterie, et de capacité physique.

Les célèbres tire à la corde, course en sac, course en ski, jeu d'orientation, seau d'eau à remplir vont amener de la bonne humeur et beaucoup de plaisir à partager entre les participants et les supporters.

Pour de plus amples informations et/ou votre inscription, n'hésitez pas à contacter Michel DIDIER qui est le représentant de la commune pour cette organisation.

Rassurez-vous Rosa la vachette star des jeux d'intervilles est en repos bien mérité !

Contact : Michel DIDIER 26 route de la Fetelle
micheldidier68@yahoo.fr - 06 41 91 46 45 - 03 29 50 72 96



L'association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique (AAPPMA) présidée par Claude Bertrand a tenu son assemblée générale ordinaire et extraordinaire à la demande de la fédération. Dans son rapport moral, le président a rappelé que l'année a été une nouvelle fois perturbée par un niveau d'eau très bas, les pêcheurs se sont consolés par une belle journée festive au bord de l'étang du terrain de camping des

L'association des pêcheurs a tenu son assemblée générale

Trexons. Il a adressé un grand merci aux propriétaires du camping qui ont donné leur accord pour renouveler la fête dans cet endroit bucolique le 7 septembre prochain, et également aux différentes associations pour leur aide pour que cette journée soit un succès.

Il a informé le public qu'il y aurait très prochainement un alevinage et donné rendez-vous aux disciples de Saint-Pierre le 9 mars, pour l'ouverture de la pêche. Claude Bertrand vous invite, plus particulièrement les jeunes, à découvrir cette activité qui ne se limite pas à mettre un hameçon au bout de la ligne et attendre !

Si vous êtes quelqu'un de stressé, ou

Vie associative

si vous êtes au bord du Burn out, c'est un bon moyen de se détendre souvent dans un lieu calme et reposant. Venez vous évader au bord du Neuné ou des nombreux ruisseaux de notre village et appréciez le moment présent !

Le bilan financier a été présenté par le trésorier Maxime Poirot, qui a précisé qu'il y a eu au cours de 2023 une augmentation très forte des taxes entraînant celles des cartes. Pour mémoire le prix des cartes est le suivant : carte URNE 110 euros, Carte Majeur 83 euros, carte mineur 22 euros, carte découverte 7 euros.

L'association Gerbépal animation renouvelle le financement des cartes pour les jeunes découvertes et mineurs, merci à son président, à son comité et à la municipalité pour la subvention. Le verre de l'amitié a clôturé l'assemblée.

Les nouvelles des dojos de Martimpré

Il y a une section méditation au dojos de Martimpré

C'est Philippe Vidal, l'animateur qui vous en parle :

«Au Dojos de Martimpré, nous pratiquons la méditation dans la tradition du Zen. Elle nous permet de revenir à l'instant présent « ici et maintenant » en abandonnant toute activité mentale et en revenant à l'unité du Corps et de l'Esprit. Celui-ci ne vagabonde plus dans le passé ou dans le futur mais devient totalement présent, attentif à notre environnement intérieur et extérieur, sans se préoccuper des pensées qui peuvent surgir.

Sur le plan physiologique, cette méditation permet de réguler le souffle, le rythme cardiaque, d'irriguer les couches profondes

du cerveau procurant ainsi calme et bien-être.

Plus fondamentalement, elle nous entraîne au lâcher-prise et à la gestion de nos émotions permettant ainsi une vie plus équilibrée.

Les séances se déroulent les mardis de 18h45 à 20h»

Philippe, chercheur de par sa profession dirige cette section grâce à son statut de Moine ZEN.

Reconnaissance par les instances japonaises

Havez Eric le professeur d'aïkido des dojos et co-fondateur avec son épouse de cette structure d'accueil, viens de recevoir le 6^{ème} DAN de l'AÏKIKAI de TOKYO.

Eric avec son diplôme caligraphié



L'Aïkikai est la « maison mère » de l'aïkido Mondial qui est dirigée aujourd'hui par le petit fils du créateur de cette discipline martiale si particulière par sa souplesse, sa non violence et malgré cela son efficacité.

C'est la reconnaissance de son grade national déjà acquis précédemment, également celle de la qualité de la fédération Française d'aïkido et de Budo. Cela récompense ses 57 ans de pratiques martiales dont 48 ans d'AIKIDO.

CARNABOOM

C'est un événement qui est très attendu des enfants. Pour sa 4^{ème} année, il s'est déroulé au foyer rural ayant de plus en plus de petits monstres, de fées ou pompiers qui répondent présent à ce bel après-midi.

Des ateliers confections de bonnes crêpes pour les déguster ensuite ou encore de masque étaient proposés ! On a même eu un joli défilé !

Un excellent après midi de plaisir !



CINEMA

C'est plus de 20 enfants du primaire et collège qui sont venus au cinéma de Corcieux le mercredi 6 mars profiter gratuitement d'une séance Cinéma : Kina et Yuk les renards de la banquise.

Le film a plu à tous et ils ont fini avec un petit goûter offert en échangeant sur leurs ressentis sur la séance.

Un très bon moment tous ensemble ! Merci à tous les présents et aux mamans accompagnatrices !



Pas de forêt sans champignons



L'ambiance était à la mycologie au foyer rural de Gerbépal avec la venue de Hubert Voiry qui a présenté un diaporama sur les champignons et leur rôle avec la forêt.

Ancien ingénieur forestier retraité de l'ONF, Hubert est un passionné de mycologie qui aime faire partager son savoir et sa passion.

A travers son diaporama, il a su répondre à quelques questions essentielles comme

Vie associative

« qu'est-ce que c'est qu'un champignon » ? Ce n'est pas seulement une bonne poêlée que l'on va déguster un soir d'automne, mais c'est aussi un organisme vivant équipé d'un pied et d'un chapeau. Il y a une partie visible, le fruit et les spores et une partie invisible, le mycélium. Il existe aussi des espèces microscopiques, sous forme de moisissures et de levures.

A noter que le champignon n'appartient ni au règne animal, ni au règne végétal.

« Que font les champignons en forêt » ? Trois catégories de champignons ; les décomposeurs de bois qui s'attaquent à la cellulose ou à la lignine, les pathogènes ou parasites surtout microscopiques et les symbiotiques, qui associés aux arbres forment les mycorhizes. Ces dernières permettent des échanges réciproques avec les arbres fournissant le sel, l'eau et l'azote et protègent les racines.

Les dernières études scientifiques



permettent de savoir que les arbres communiquent entre eux par l'intermédiaire du mycélium, formant un véritable réseau « internet » dans le sous-sol.

Certains champignons peuvent aussi permettre le nettoyage de zones polluées par du pétrole.

Le diaporama s'est terminé avec quelques photos de champignons comestibles et d'autres mortels.

Une soirée instructive, pleine de découverte à laquelle ont participé une cinquantaine de personnes.

Beau succès du concours de belote

Soixante joueurs se sont retrouvés autour du tapis de belote au concours organisé par l'équipe de Gerbépal animation chère au président Christian Brocard.

L'ambiance était chaleureuse, toute l'équipe de bénévoles de l'association veillait au bien être des adeptes de belote !

Les équipes se sont affrontées tout au long de l'après-midi. C'est Alain HECKEL et Marie Thérèse JACQUEL à droite sur la photo avec 5283 points qui se sont classés premiers suivis par Jeanine BOURQUIN et François MOREL 4988 points enfin



Virginie et Gérard 4932 Points terminent le podium ! Comme l'année dernière chaque participant a reçu un lot à l'issue

de la journée, grâce à la générosité des sponsors locaux et du secteur.

MARCHÉ DE PÂQUES

Le 25 mars, les P'tits Forfoulets ont organisé leur 1er marché de Pâques !

En arrivant, on pouvait être accueilli par des animaux de la ferme pédagogique. Puis une fois passée sous une belle arche de fleurs de printemps, on pouvait découvrir 17 artisans locaux réunis dans le foyer rural. Le lapin de Pâques attendait les enfants pour de jolies photos et une chasse aux œufs était organisée dans la salle avec la participation des artisans pour le plaisir des enfants : petits et grands. Lasagnes et Tartiflettes maison ont régalé les papilles des visiteurs !



A l'unanimité, les visiteurs et artisans que l'on remercie tous énormément

ont demandé la 2^{ème} édition l'année prochaine !



Jonquilles en fêtes

Vie associative



Les adhérents de l'association espace culture ont répondu à l'appel de la société des fêtes de Gérardmer pour cueillir une

partie des 5 000 bouquets destinés à parer les différents sujets fixes qui ont été exposés sur la place du vieux Gérardmer le week-end de pâques.

Francis Bourguier



Francis Bourguier, le photographe bien connu de Saint-dié des Vosges qui organise chaque année 5 séances de reportage-voyage au musée Pierre Noël, était invité par l'association espace culture au foyer

rural de Gerbéal pour nous présenter deux films : « sur les traces de Stevenson » et « le voyageur immobile ».

Dans le premier, l'auteur refait le voyage

du Sud du Massif Central jusqu'au fond des Cévennes accompagné par un âne tel que l'a accompli Stevenson au 19ème siècle.

Dans le deuxième, voyage à deux kilomètres de chez lui pendant le confinement afin de traquer avec son appareil photo, oiseaux, sangliers, écureuils, chevreuils et autres animaux.

Des images magnifiques, des superbes commentaires, un reportage animalier de toute beauté ! Les quelques 70 spectateurs présents furent gâtés et souhaitent que Francis Bourguier revienne à Gerbéal pour nous faire rêver.

Hervé Lachaume

il pleut ! il pleut bergère ...

Benoit Demange un habitant du village relève chaque jour les millimètres de pluie et les centimètres de neige tombés près de chez lui aux Ziauprés et ce depuis de nombreuses années.

Que nous apprennent ces statistiques que l'on peut consulter sur le site www.gerbepal.fr ?

Nous entendons dire qu'il n'arrête pas de pleuvoir depuis octobre, c'est vrai, sur ces trois derniers mois de 2023 il est tombé 658 millimètres de pluie. C'est 391,5 millimètres de plus qu'en 2022.

Mais en 2012 et 2013 il était tombé 563 et 565 millimètres sur la même période.



En ce qui concerne les précipitations annuelles, nous relevons des records sur ces 18 années, en 2007, 2012, 2013 à plus de 1600 millimètres, tout comme en 2006 et 2023 à 1576 et 1595 pour une moyenne annuelle de 1304.

Il pleut aussi beaucoup depuis janvier, 401 millilitres.

Mais rien d'exceptionnel, c'était déjà dans ces quantités en 2007... (432), 2016...

(472), 2018...(429), 2024...(401).

Il y a eu des années « sécheresse » également en 2015 (1025 mm), en 2009 (1127).

Coté neige, c'est l'année 2010 et ses 2,62 m qui se démarque, la seule fois au-dessus des 2 mètres sur la période de collecte, mais il est tombé, à cette altitude de 600 m en moyenne, encore 1,82 mètres en 2010 ! Si nous ne notons qu'une moyenne de 50 cm ces deux dernières années, c'était aussi à ce niveau en 2014, le record c'est en 2018 avec seulement 38 cm.

Conclusions...il pleut, il neige, il y a des hauts et des bas !!! On ne peut pas dire qu'il y a des tendances dans un sens ou dans un autre bien marquées !

Merci à Benoit pour ces informations !